



**DUNKERQUE YACHTING CLUB - N° 59022**

**Base de la Licorne – Dunkerque.**

**Rassemblement Ligue dériveurs solitaires :  
Opti, Laser, Autres Solitaires**

**14 et 15 Octobre 2017**

## **AVIS DE COURSE**

### **RAPPEL PREALABLE**

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et de ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

### **1. REGLES**

La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile :

- Cet avis de course
- Les instructions de course et leurs annexes

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

### **2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (code de publicité) l'épreuve est classée en catégorie C, telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

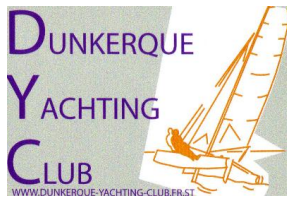
### **3. ADMISSIBILITE ET DROITS D'INSCRIPTION**

4.1. La régata est ouverte à tous les dériveurs solitaires ( opti, lasers,.....)

4.2. Droits d'inscription : 8 € **par jour**

4.3. Les concurrents résidant en France doivent être titulaires de leurs licences FFvoile **Compétition.** Et D'une autorisation parentale pour les mineurs

4.4. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site du club : [www.dyc.fr](http://www.dyc.fr)



## 5. PROGRAMME

### 5.1. Inscriptions

**Le Samedi 14 oct de 13h00 à 14h30**

**Les bateaux peuvent être accueillis dès le samedi matin.**

### 5.3. L'heure prévue pour le premier signal d'avertissement de la première course est :

**15 H00 le samedi 14 oct et 10h30 le dimanche 15 octobre**

Aucune manche ne sera lancée après **14H00 le dimanche 15 octobre**

### 5.4. Un repas coureur est organisé samedi 14 oct pour tous au Centre Régional de Voile à Dunkerque à partir de 19h30.

La soirée conviviale est ouverte à TOUS au tarif de 8€ par personne, **les coureurs et organisateurs sont pris en charge par la ligue (ticket distribué à l'inscription).**

### 5.5 : La remise des prix aura lieu au Centre Régional de Voile à Dunkerque à partir de 16h30.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions et seront affichées sur le tableau à côté du club house.

## 7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront définis par les annexes aux instructions de course.

## 11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 million d'Euros.

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

[info@dyc.fr](mailto:info@dyc.fr) ou Luc Meurisse : 06 12 69 98 36

Accès aux formulaires d'inscriptions :

<http://www.dyc.fr>